MARCHÉS DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES

30 % des produits sont jetés, selon l'UGCAA

L'Union générale des commerçants et artisans algériens a communiqué, hier lors d'une conférence de presse, la nomenclature des prix des fruits et légumes affichés au niveau des différents marchés de gros quelques jours avant le mois de Ramadan. Des informations qui seront publiées dans la presse et sont destinées aux consommateurs.

F. Zohra B. - Alger (Le Soir) - Abordant, hier, les questions portant sur les tensions caractérisant le secteur commercial à l'approche du mois de Ramadan et sur l'adoption du week-end semi-universel, M. Boulenouar a indiqué, concernant ce dernier point, que l'UGCAA y adhérait.

«Nous ne sommes pas contre cette nouvelle mesure, à partir du moment où elle sert les intérêts de l'économie nationale», a déclaré M. Boulenouar. Il ajoutera que les commerçants espèrent la disponibilité des services de la poste et des APC le samedi.

Concernant la rentrée sociale, autre préoccupation de l'UGCAA, les commerçants suggèrent de revoir de système fiscal dans le cadre de la loi de finances pour 2010.

«55 % des recettes d'impôts proviennent des commerçants. Mais en retour, ces derniers subissent des hausses d'impôt. Cette situation les pousse à activer au noir, dans l'informel pour pouvoir maintenir leur activité à flot», a souligné M. Boulenouar.

Selon l'intervenant, la marge bénéficiaire des commerçants est engloutie par les impôts, jugés élevés, comme l'informel fait perdre au Trésor public 800 milliards de dinars par an.

Pour ce qui est des prix des fruits et légumes qui flambent à l'approche du mois du Ramadan, M. Boulenouar a expliqué qu rien ne justifie cette hausse vertigineuse. Il mettra toutefois l'accent sur le manque de marchés de proximité et de points de vente de détail.

Photo : NewPress

Les détaillants en profitent pour faire flamber les prix.

«De ce fait, les fruits et légumes n'arrivent pas dans les quartiers, ce qui pénalise les consommateurs et favorise des comportements douteux chez les vendeurs de légumes», s'insurge le représentant de l'UGCAA. Selon M. Boulenouar, 20 a 30 % des produits qui arrivent dans les marchés de gros sont jetés.

Ces quantités de denrées alimentaires doivent trouver des espaces commerciaux, notent les représentants de l'UGCAA.

Pour sa part, M. Touami, président de la Commission nationale des fruits et légumes, soulignera qu'actuellement, il y a une importante production de fruits et légumes, ce qui devrait normalement éviter une hausse des prix sur ces denrées fortement demandées.

Toutefois, signale l'intervenant, les produits n'arrivant pas au consommateur en l'absence de marchés de proximité, les détaillants en profitent pour faire flamber les prix devant la forte demande.

Pour ce qui est de la hausse du prix du poulet, les présents expliqueront que cette situation est due aux fortes chaleurs qui favorisent les maladies des volailles ainsi qu'aux feux de forêt qui ont ravagé les élevages.

Les représentants de l'UGCAA annonceront, en outre, l'organisation prochaine du secteur de services à travers la création d'une «commission nationale des services».

Cette dernière, selon M. Boulenouar, permettra notamment de mettre fin à l'anarchie qui règne actuellement pour ce qui est du service «flexy» ainsi que de l'activité des cybercafés.

F.-Z. B.

Quatre morts et quatre blessés dans deux accidents de la circulation près de Bouira

En dépit des campagnes de sensibilisation et des mesures prises par les différents secteurs pour atténuer le nombre d'accidents de la circulation et son lot dégâts corporels et matériels, l'imprudence sur les routes continue de tuer, comme dans la journée de ce lundi dans la wilaya de Bouira, où deux collisions sont survenues, endeuillant des familles de la région.

Le premier accident a eu lieu sur la RN 5, à 11h, au niveau du lieudit Draâ Laâtach, à la sortie est de Bouira, entre un taxi fourgonnette transportant une femme enceinte sur le point d'accoucher et un véhicule léger roulant en sens inverse. La femme, R. F., âgée de 36 ans, est morte sur le coup, alors que son époux, Z. A., âgé de 40 ans, ainsi que le chauffeur ont été blessés. Les victimes ont été évacuées vers l'hôpital de Bouira.

Deux heures après ce drame, un second accident s'est produit sur le CW 127, au lieudit La Caserne, près de la commune d'El-Hachimia, dans une collision entre une Peugeot 406 et un camion GAK. La violence du choc a été telle qu'il a fallu l'intervention de deux équipes de la Protection civile de Sour-El-Ghozlane et El-Hachimia et près de deux heures aux secouristes pour extraire les corps inertes des trois occupants de la voiture : un homme de 64 ans et deux femmes âgées entre 50 et 70 ans. Les deux passagers du camion, quant à eux, s'en sont sortis avec des blessures.

Amine Han

POMME DE TERRE

25 millions de quintaux de production

La production nationale de la pomme de terre a atteint 25 millions de quintaux cette année, contre 21,7 millions l'année dernière. Soit un taux de croissance de 15 %.

Salima Akkouche - Alger (Le Soir) - Bien que l'objectif atteint soit loin de celui retenu dans le cadre de la mise en place des contrats de performance 2009-2014, à savoir 40 millions de quintaux de pomme de terre produites en Algérie, le ministre de l'Agriculture et du développement rural, qui a présidé une rencontre avec les professionnels de cette filière, est tout de même satisfait de l'évolution de la récolte.

Photo : Samir Sid

Et qu'en sera-t-il du prix pendant le Ramadan ?

Selon un communiqué rendu public à l'issue de cette réunion interprofessionnelle, le ministre Rachid Benaïssa estime que les mécanismes de stockage de ce produit, mis en place en 2008, ont eu «un impact positif concernant notamment la préservation des revenus des producteurs et la stabilité des prix du marché à la consommation».

Le ministère souligne, dans ce sens, que les professionnels s'engagent à se mobiliser afin d'atteindre l'objectif de 40 millions de quintaux. «Cela à travers une meilleure organisation et coordination des différents maillons des filières, visant l'amélioration des rendements, la qualité de la production et l'extension de la culture de la pomme de terre dans les nouvelles zones de production pour les périodes d'arrière-saison et de primeur permettant de développer les disponibilités de ce produit de large consommation tout au long de l'année», ajoute-t-on.

Le ministre de l'Agriculture a également annoncé que la loi de finances complémentaire pour 2009 a prévu de nouvelles mesures législatives destinées au développement de l'agriculture. Ces dispositions, qui entreront en vigueur dès la prochaine campagne, permettront aux agriculteurs de bénéficier d'une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) en ce qui concerne les crédits bails pour les équipements et matériels de la production nationale utilisés à des fins agricoles (matériels agricoles, équipements de chambres froides, de transformation du lait et de l'huile d'olive et équipements d'irrigation).

Il est également prévu une réduction de la TVA à un taux minimal de 7 % pour les produits et dérivés (ovins, équins, caprins, plants, produits phytosanitaires et film plastique), la mobilisation de ressources supplémentaires de financement des actions de protection zoo-sanitaires et phytosanitaires, ainsi que l'éligibilité des fermes pilotes aux soutiens des différents fonds de développement agricole permettant de leur faire jouer un rôle d'entraînement dans le développement technologique des systèmes de production agricoles et des filières semences, plants et géniteurs. «Ces différentes mesures ont pour objectif d'accompagner l'intensification et le développement des filières et des systèmes de régulation agricoles pour les produits de large consommation et de soutenir la croissance et l'emploi de l'agro-industrie et l'industrie agroalimentaire nationales (intrants agricoles, machinisme, hydraulique agricole, industrie de transformation)», précise-t-on dans le communiqué.

Avec cette bonne récolte, espérons que le prix de ce produit de large consommation ne va pas encore flamber durant ce mois sacré.

S. A.